

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Régime d'épargne-études Avancé

Pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels audités complets du Régime d'épargne-études Avancé (le « Régime »). Vous pouvez demander et obtenir, sans frais, un exemplaire supplémentaire des états financiers audités en téléphonant au service à la clientèle de Global au 1-877-460-7377, en adressant une demande par écrit à l'adresse suivante : 100 Mural St, bureau 102, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3, ou encore en consultant notre site Web au www.globalfinancial.ca ou celui de SEDAR au www.sedar.com.

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « Fondation ») considère la gouvernance d'entreprise et la conformité comme des facteurs importants de la performance globale et du rendement à long terme des placements. À l'heure actuelle, les placements du Régime se limitent à des obligations d'État, des certificats de placement garanti, des billets à capital protégé et des titres d'emprunt du secteur privé précis ayant reçu une notation de crédit approuvée. Ces titres ne sont pas assortis de droits de vote. Par conséquent, les politiques et les procédures du Régime portant sur le vote et le vote par procuration se limitent à des circonstances exceptionnelles lorsqu'un droit de vote est accordé aux créanciers d'un émetteur en vertu de lois applicables.

Rapport annuel 2018 de la direction sur le rendement du fonds

Régime d'épargne-études Avancé

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Les actifs de croissance Global Inc. (« Les ACGI » ou le « gestionnaire ») a retenu les services de 1832 Asset Management L.P. (« 1832 AM ») à titre de conseiller en gestion de portefeuille pour le Régime.

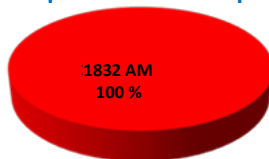
Les opinions des conseillers en gestion de portefeuille qui figurent dans le présent rapport sont en date du 31 mars 2018. Ce rapport ne vise pas à fournir des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ni des conseils précis en matière de placements. Les opinions, les titres en portefeuille et les pourcentages pourraient avoir changé après cette date.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les actifs de croissance Global Inc. (« Les ACGI ») investit de manière prudente et a pour objectif de protéger votre capital et de générer un rendement positif sur vos placements dans le Régime d'épargne-études Avancé. Les ACGI investit principalement dans des obligations fédérales et provinciales, des obligations de sociétés de grande qualité, des certificats de placement garanti, des fonds négociés en Bourse et des billets à capital protégé.

Tous les actifs du Régime sont gérés par 1832 AM. En vue de protéger le portefeuille dans un contexte de hausse des taux, les actifs du Régime sont investis dans des billets à taux variable.

Répartition par conseiller de portefeuille



RISQUE

Le risque couru en investissant dans le Régime et sa pertinence pour les investisseurs sont décrits dans le prospectus. Puisque le portefeuille doit se composer principalement de titres à revenu fixe, il est surtout exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité, au risque de prix et au risque de crédit.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global, le promoteur du Régime, a retenu les services de Les ACGI à titre d'administrateur et de gestionnaire du fonds de placement.

Au 31 mars 2018, l'actif net du Régime avait atteint 2,55 M\$ (2017 – 1,24 M\$). Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime était de 1,16 %, comparativement au rendement de 1,19 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada (auparavant l'indice universel des obligations gouvernementales DEX, l'« indice de référence »). Contrairement à l'indice, le rendement du Régime est calculé déduction faite des honoraires et des frais.

En raison de la taille du Régime, les charges du Régime pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 ont été absorbées par Les ACGI.

Au Canada, les perspectives économiques ont été robustes pour la plus grande partie de 2017, et n'ont commencé à faiblir qu'au premier trimestre de 2018. Au Canada et aux États-Unis, l'inflation a augmenté pour se rapprocher des fourchettes cibles des banques centrales. Même si plusieurs réformes du secteur de l'habitation ont eu lieu au Canada, il semble que ce secteur demeure stable, après avoir connu des sommets au printemps 2017. Dans ces deux pays, le taux de chômage continue de reculer et a atteint un creux en 40 ans, soit près du plein emploi. Des indices précoces de pressions sur les salaires se profilent, mais de telles pressions ne se sont pas encore concrétisées de façon importante.

Au Canada et aux États-Unis, les rendements ont grimpé constamment en 2017. La Banque du Canada a haussé à trois reprises les taux au cours de l'exercice, et la Réserve fédérale américaine a emboîté le pas. Au cours de l'été 2017, la Réserve fédérale américaine a annoncé son intention de réduire son réinvestissement dans des titres du Trésor et des titres adossés à des prêts hypothécaires dans son bilan à l'automne, mesure qui marque effectivement le passage d'un programme d'assouplissement quantitatif à un programme de resserrement. Par conséquent, au Canada, de façon générale, la courbe de rendement a augmenté, même si cette augmentation n'a pas été parallèle. La courbe s'est aplatie, et le segment à long terme de la courbe, quoiqu'il ait également augmenté, n'a pas connu une augmentation aussi marquée que celle du segment à court terme motivée par la hausse des taux de financement à un jour.

FAITS RÉCENTS

Après avoir haussé à trois reprises les taux de financement à un jour au cours des 12 derniers mois, la Banque du Canada a maintenant adopté une perspective plus prudente. Les incertitudes liées notamment aux négociations entourant l'ALENA (l'« Accord de libre-échange nord-américain »), au protectionnisme commercial et au resserrement de la réglementation en matière d'habitation sont autant de risques que la Banque du Canada surveillera. Sur une note positive, les prix du pétrole se sont relevés par rapport au creux enregistré en 2015-2016 et ont renoué avec les niveaux de 2014.

Le marché s'attend à ce que la Réserve fédérale américaine continue de relever les taux d'intérêt à au moins deux autres reprises en 2018, et n'exclut par une troisième hausse, en fonction des données. La Réserve fédérale américaine a également revu ses prévisions pour 2019 pour tenir compte de trois hausses des taux d'intérêt, au lieu des deux qui étaient prévues. Par conséquent, 1832 AM est d'avis que les taux des obligations canadiennes subiront des pressions à la hausse, peu importe les taux officiels de la Banque du Canada. Si l'un des risques était atténué, grâce à la conclusion favorable des négociations entourant l'ALENA, par exemple, les attentes à l'égard du Canada pourraient passer de conciliantes (prudentes) à bellicistes, ce qui pousserait la Banque du Canada à continuer de relever les taux. Compte tenu de ces perspectives, 1832 AM devrait maintenir ses positions à plus court terme tout en prenant des mesures stratégiques en vue de cristalliser la valeur.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

Le tableau suivant illustre les principales données financières du Régime pour les deux derniers exercices.

(en milliers de dollars)

État de la situation financière	2018	2017
Total de l'actif	2 610 \$	1 273 \$
Actif net	2 551 \$	1 238 \$
Variation en % de l'actif net	106 %	768 %

État du résultat global

Revenu de placement net	21,2 \$	0,8 \$
-------------------------	---------	--------

État des variations de l'actif net

Paiements d'aide aux études (« PAE »)	0 \$	0 \$
Subventions gouvernementales	2 \$	0 \$

Autres

Nombre total de contrats	604	421
Variation en % du nombre de contrats	43 %	680 %

FRAIS DE GESTION

Les ACGI a renoncé aux frais d'administration totalisant 54 419 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (2017 – 16 775 \$).

L'administration du Régime comprend les frais de traitement et de services du centre d'appels liés aux contrats actuels et aux nouveaux contrats, les paiements du fonds, les recouvrements de subventions gouvernementales, les modifications apportées au Régime, les résiliations, les échéances et les PAE.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aux termes d'un contrat de services administratifs, la Fondation a délégué des fonctions d'administration à Les ACGI et des fonctions de distribution au REEE Global (le « REEEG »), qui est inscrit à titre de distributeur de régimes de bourses d'études agréé en vertu des lois régissant les valeurs mobilières dans chacune des provinces et chacun des territoires où il vend des régimes de bourses d'études. Le REEEG est le principal distributeur du Régime.

En contrepartie des services administratifs qu'il fournit, Les ACGI est en droit de recevoir des frais d'administration correspondant à 2,35 % par année de l'actif du Régime. De plus, Les ACGI remet au REEEG des frais pour services spéciaux perçus auprès des souscripteurs s'appliquant principalement pour des chèques non honorés et retournés.

À titre de distributeur du Régime, le REEEG est considéré comme étant une entité liée du Régime en raison de son lien commun avec certaines parties, ce qui pourrait signifier que le distributeur et l'émetteur (le Régime) ne sont pas indépendants l'un de l'autre.

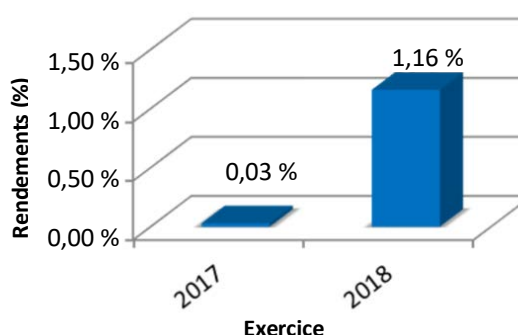
Les actifs du Régime comprennent un montant de 198 882 \$ (31 mars 2017 – 83 858 \$) à recevoir du Régime d'épargne-études Génération à l'égard des cotisations versées par les souscripteurs et des subventions qui ne sont pas encore attribuées au Régime, et un montant de 2 627 \$ (31 mars 2017 – 4 374 \$) à recevoir de Les ACGI à l'égard des frais bancaires. Les créateurs du Régime comprennent un montant de 54 784 \$ (31 mars 2017 – 31 381 \$) à payer au REEEG au titre des frais de traitement et de service.

RENDEMENT ANTÉRIEUR

L'information sur le rendement présentée suppose que toutes les distributions relatives aux revenus, aux intérêts gagnés et aux gains en capital sont réinvesties dans le Régime, et que ce rendement serait inférieur sans de tels réinvestissements. Le rendement antérieur du fonds n'est pas une indication de sa performance future.

Rendements d'un exercice à l'autre

Le graphique à barres illustre la performance du Régime pour l'exercice indiqué. Le rendement annuel est la variation en pourcentage de la valeur d'un placement entre janvier et le 31 décembre, à moins d'avis contraire. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la diminution d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison entre le rendement annuel composé historique du Régime pour l'exercice clos le 31 mars indiqué et celui de l'indice de référence.

	Dernier exercice	Depuis la création
Régime	1,16 %	1,19 %
Indice de référence	1,19 %	2,59 %

Le rendement de l'indice de référence n'inclut pas les coûts liés à l'investissement. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour une analyse du rendement par rapport à l'indice de référence. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du Régime est calculé déduction faite des honoraires et des frais.

Indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada

Le rendement du Régime est évalué par rapport à l'indice des obligations gouvernementales FTSE TMX Canada.

Cet indice suit le rendement des obligations émises par des gouvernements. Il est conçu pour offrir une vue d'ensemble des marchés canadiens de titres à revenu fixe, à l'exclusion des obligations de sociétés.

Rapport annuel 2018 de la direction sur le rendement du fonds
Régime d'épargne-études Avancé

APERÇU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 31 mars 2018

Émetteur	Pourcentage de l'actif du portefeuille du Régime
1 Trésorerie	26,51 %
2 Province de la C.-B., billet à taux variable, échéant le 10 janvier 2020	15,62 %
3 Gouvernement du Canada, bons du Trésor, échéant le 3 mai 2018	12,81 %
4 Province de Québec, billet à taux variable, échéant le 10 juin 2020	9,36 %
5 Province du Manitoba, billet à taux variable, échéant le 15 mai 2020	9,32 %
6 Province de l'Alberta, billet à taux variable, échéant le 17 juin 2020	9,31 %
7 Province de la Nouvelle-Écosse, billet à taux variable, échéant le 15 juin 2020	6,13 %
8 Banque Royale du Canada, billet à taux variable, échéant le 9 avril 2019	2,74 %
9 Banque Nationale du Canada, billet à taux variable, échéant le 14 juin 2018	2,74 %
10 La Banque Toronto-Dominion, billet à taux variable, échéant le 31 juillet 2019	2,73 %
11 Banque Canadienne Impériale de Commerce, billet à taux variable, échéant le 7 février 2020	2,73 %
TOTAL	100,00 %

Au 31 mars 2018, tous les placements du Régime étaient en position acheteur.

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions qui sont régulièrement effectuées dans le portefeuille du Régime.